

Bulletin municipal

2018

nos Poilus

2018



Saint Vincent-Bragny

n° 29

Sommaire

Le mot du Maire - Secrétariat

Bloc - Notes

Etat Civil

Budget Principal

Budget Assainissement

Artisans - Commerçants

Associations

Histoire & Patrimoine : Le Centenaire 1914 -1918

Vie de la Commune

Découpage des voies de la commune : la carte

Groupe Scolaire et ses 40 ans

Travaux

Matériel - Voirie

Espace Détente

Communauté de Communes Le Grand Charolais

C' MOBIL

Salle polyvalente : tarifs et fréquentation

Calendrier des manifestations

Infos diverses

A.D.M.R

Permanences en Mairie

Jacky Comte	Maire	Tél : 03 85 70 40 69	Lundi de 9h à 10h30
Pascale Dupont	1ère Adjointe	Tél : 03 85 70 45 52	Mercredi de 10h30 à 12h
Gilles Desbrosses	2ème Adjoint	Tél : 03 85 70 40 25	Lundi de 10h30 à 12h
Anne Marie Tillier	3ème Adjointe	Tél : 06 78 56 63 00	Mardi de 10h30 à 12h
Jean Marc Pessin	4ème Adjoint	Tél : 03 85 81 63 22	Jeudi de 17h30 à 18h30

Permanence du Maire et de ses adjoints : Samedi de 10h30 à 12h

Le mot du Maire

En 2018, St Vincent-Bragny a bénéficié de l'avancement d'un certain nombre de projets qui doivent contribuer à rendre notre commune encore plus attractive, dans le cadre d'un budget rigoureux et d'une fiscalité locale raisonnable, les taux communaux d'imposition n'ayant pas subi d'augmentation depuis 2012.

La salle de la Canillotte a été en partie rénovée, au niveau du hall d'entrée et de la grande salle. Elle a également été remise aux normes concernant l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Progressivement, la traversée de notre village change de visage. Les bâtiments vétustes situés sur les anciennes propriétés Emorine et Carré ont été démolis, servant ainsi de remblai pour l'Espace détente qui est en cours d'aménagement : il nous reste à acquérir des jeux pour enfants et une table de pique-nique. La rénovation d'une partie du Bourg de Bragny est engagée avec, entre autres, la création de trottoirs et d'un ralentisseur, ainsi que des travaux d'assainissement.

La nouvelle signalétique est effective, avec la mise en place des numéros d'habitations et des plaques de rues.

L'école, qui a fêté dignement ses 40 ans, a été sécurisée par le biais d'une clôture grillagée et d'un portail motorisé.

Sous l'égide de la Communauté de communes, notre Plan Local d'Urbanisme vient d'être adopté par le Conseil communautaire.

Le diagnostic établi dans le cadre de notre Schéma Directeur d'Assainissement nous conduit à programmer des travaux sur les 15 prochaines années, pour un montant estimatif de 537 000 € hors taxes. Lors de cette nouvelle année, nous allons recruter un maître d'œuvre qui sera chargé de la phase de conception de nos 3 appartements pour personnes âgées valides. Par ailleurs, sera lancée une étude de faisabilité pour la construction d'une chaufferie bois unique pour l'école, la mairie et les futurs logements pour personnes âgées.

Malgré la morosité ambiante qui s'est emparée de notre pays à la fin de l'année 2018, je souhaite que chacun retrouve la sérénité et l'envie d'entreprendre. A chacune et à chacun d'entre vous, je présente mes vœux les plus chaleureux pour 2019, avec une pensée particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine.

Jacky COMTE

Secrétariat

Tél : 03 85 70 40 82

Courriel : mairie.saintvincentbragny@wanadoo.fr

Site de la Commune : www.saint-vincent-bragny.fr

Secrétaires : Audrey DESCHAMPS, Virginie PUCET

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi
Jeudi

9h à 12h
9h à 18h

Agence postale communale

Horaires d'ouverture identiques à ceux de la mairie





Bloc-Notes

Salle de la Canillotte : Tél : 03 85 70 43 33
Responsable de la location : Pascale DUPONT Tél : 03 85 70 45 52 – 06 87 70 51 82
Stade Francis BAGUE « Le Devant » : Tél : 03 85 70 40 48
Groupe Scolaire : E-mail : ec-el-st-vincent-bragny-71@ac-dijon.fr Tél : 03 85 70 40 63
Maison Paroissiale : 30 Rue Desrichard 71600 Paray le Monial Tél : 03 85 81 05 84
Messe dominicale le dimanche à 11h : Eglise St Martin du 1er mai au 31 octobre
Eglise St Vincent du 1er novembre au 30 avril
SAUR (eau) : Hautefond Tél : 03 85 88 76 76
ENEDIS (anciennement EDF) : Sécurité / Dépannage Tél : 09 72 67 50 71
Sous-Préfecture : [accueil sur rendez-vous](#) Tél : 03 85 21 81 00
Trésorerie de Perrecy – Palinges : Tél : 03 85 79 32 62
Ouverture le lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h
Renseignements administratifs : Tél : 39 39
Assistante sociale : Mme Marie-Dominique BAGUE Tél : 03 85 24 28 30
Permanences : 13 Avenue Furtin 71120 CHAROLLES ou PALINGES
C'Mobil : 9h à 17h Tél : 07 60 90 12 59

Aide à domicile :

DOMISOL MONTCEAU LES MINES Tél : 03 85 67 39 53
Responsable secteur : Mme Florence MARMORAT e-mail : florence.marmorat@domisol.asso.fr
ADMR : (Aide à Domicile en Milieu Rural) Tél : 03 85 70 92 07
Place 31 Août 1944, 71600 SAINT YAN
APA : (Allocation Personnalisée d'Autonomie) Tél : 0 810 010 071
Conseil Général – Antenne APA 71 de Charolles, 8 Place du Champ de Foire
71120 CHAROLLES Tél : 03 85 88 05 70
ASSAD : (Association des Services à domicile)
Place de la Visitation, BP 4, 71601 PARAY LE MONIAL Tél : 03 85 81 01 32
Permanences : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 à Paray le Monial
SSIAD : Service de soins à domicile Tél : 03 85 81 06 12
Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
14 Route de St-Vincent, 71600 PARAY LE MONIAL
AIEC : (Association Intermédiaire pour l'Emploi des Chômeurs) Tél : 03 85 88 82 83
Permanences : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
5 Avenue Charles de Gaulle 71600 PARAY LE MONIAL
ADPA : (Association pour la Défense et la Protection des Animaux) Tél : 03 85 85 31 45
Route de Rigny 71130 GUEUGNON
Permanences : du lundi au samedi de 9h à 12h

<u>SOS Enfance maltraitée :</u>	Tél : 119
<u>SOS Femmes battues :</u>	Tél : 3919
<u>Harcèlements :</u>	Tél : 3020
<u>Gendarmerie :</u>	Tél : 17
<u>Pompiers :</u>	Tél : 18
<u>SAMU :</u>	Tél : 15
<u>N° Européen de secours :</u>	Tél : 112
<u>SAMU SOCIAL (Secours Sans Abris) :</u>	Tél : 115
<u>N° d'appel d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler</u>	
accessible par	SMS ou fax 114

Etat Civil



Naissances

<u>6 janvier</u>	Rafaël Lukas FRICOT , chez Christabelle GUYOT et Gaëtan FRICOT 611 rue du Champ Breton
<u>21 mai</u>	Océane TILLIER , chez Evelyne POULARD et Bastien TILLIER 899 rue de la Rosière
<u>14 juin</u>	Paul Albert SERVAIS , chez Aurore DENIZOT et Mickaël SERVAIS 1324 rue de Vesvres
<u>12 juillet</u>	Méline PELLENARD , chez Laurie et Thomas PELLENARD 350 chemin des Trois Fontaines
<u>20 août</u>	Solann SCHWARTZ , chez Florie et Kévin SCHWARTZ 91 chemin des Bruyères
<u>22 août</u>	Mélissa LIOI , chez Céline LEMOINE et Sylvain LIOI 3260 rue de Chevagny
<u>16 novembre</u>	Maxime Lucas Marcel COMTE , chez Laëtitia VERNUSSE et Loïc COMTE 144 rue de l'Etang de la Thérèse
<u>17 novembre</u>	Jane MONTERET , chez Carine VERDENET et Sébastien MONTERET 890 route de Digoïn

Mariages

<u>24 mars</u>	Jeannine GAJDA et Jacky Charly Marcel MAIRE
<u>14 juillet</u>	Nadège Patricia REVILLIER et Ludovic BESSON
<u>22 septembre</u>	<u>A Vendennes sur Arroux</u> Jean-François Baptiste Fabien JACQUET et Samuel Robert Pierre BOURGEOIS



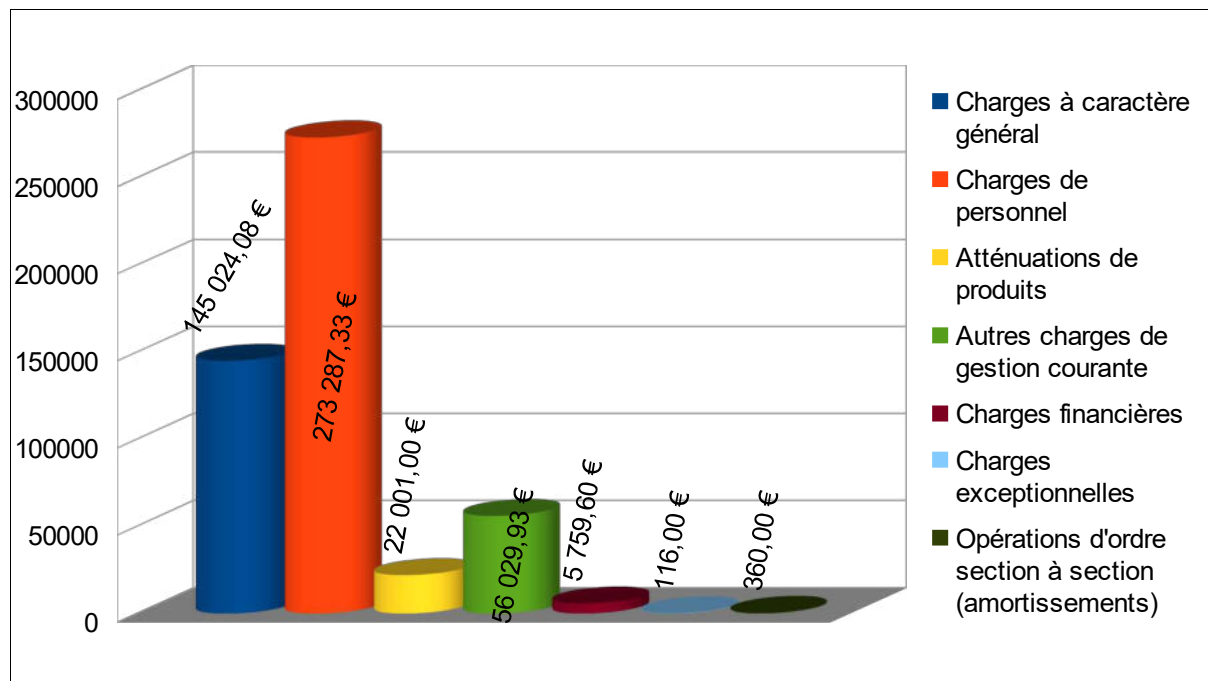
Décès

<u>25 mai</u>	Suzanne LABAUNE née DESBOIS
<u>13 juillet</u>	André CHABANON
<u>18 septembre</u>	Philippe Jean DELORME
<u>29 décembre</u>	Charles PIERRE

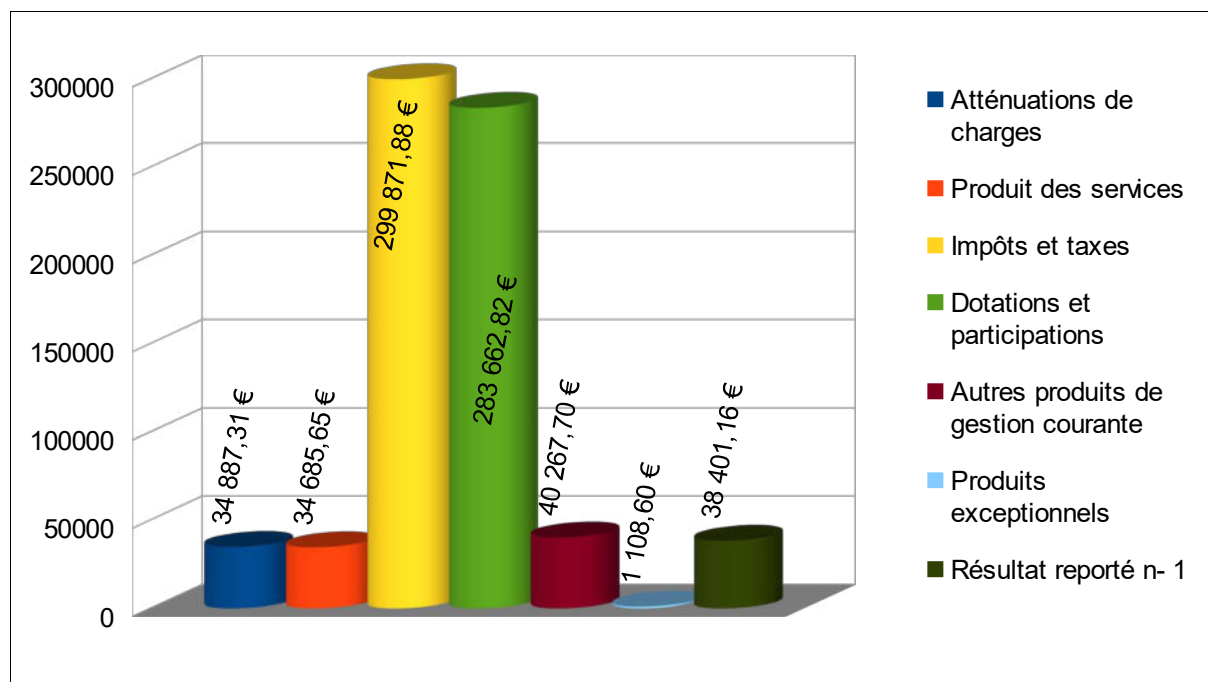
Compte administratif 2017

Budget Principal – fonctionnement

DEPENSES : 502 577,94 €



RECETTES : 732 885,12 €

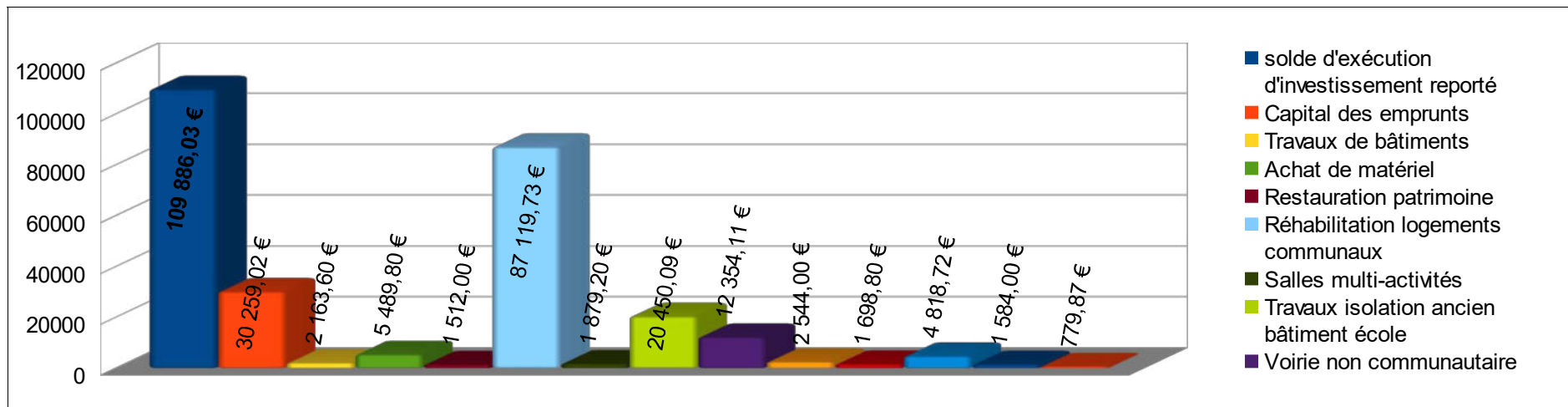


EXCEDENT D'EXPLOITATION 2017 : 230 307,18 €

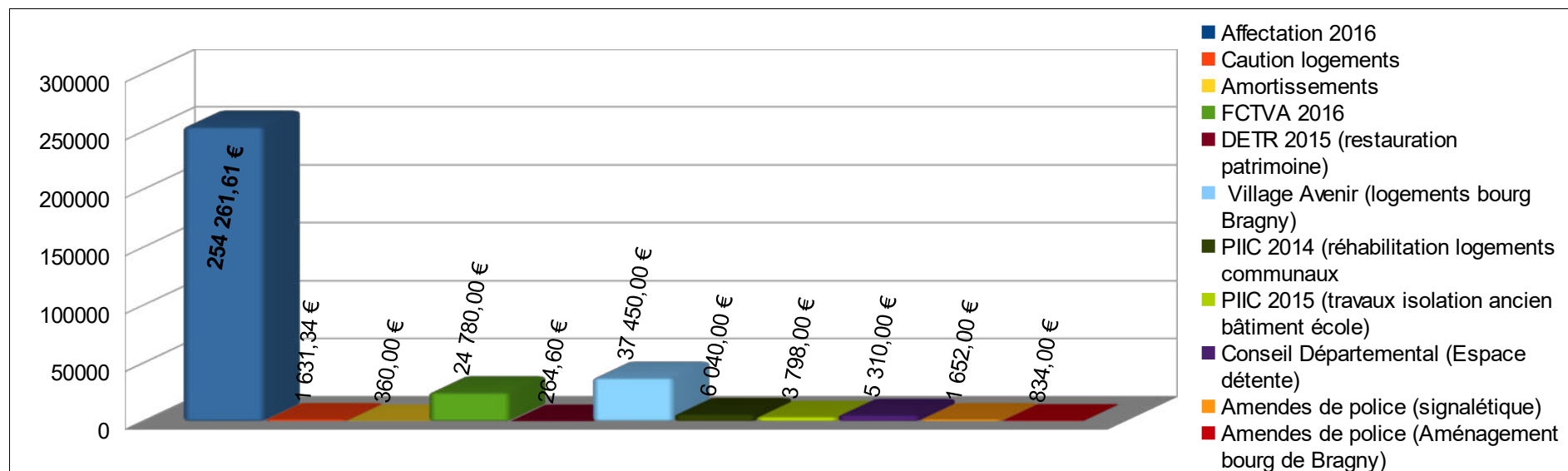
Compte Administratif 2017

Budget principal – investissements

DEPENSES : 282 538,97 €



RECETTES : 336 381,55 €

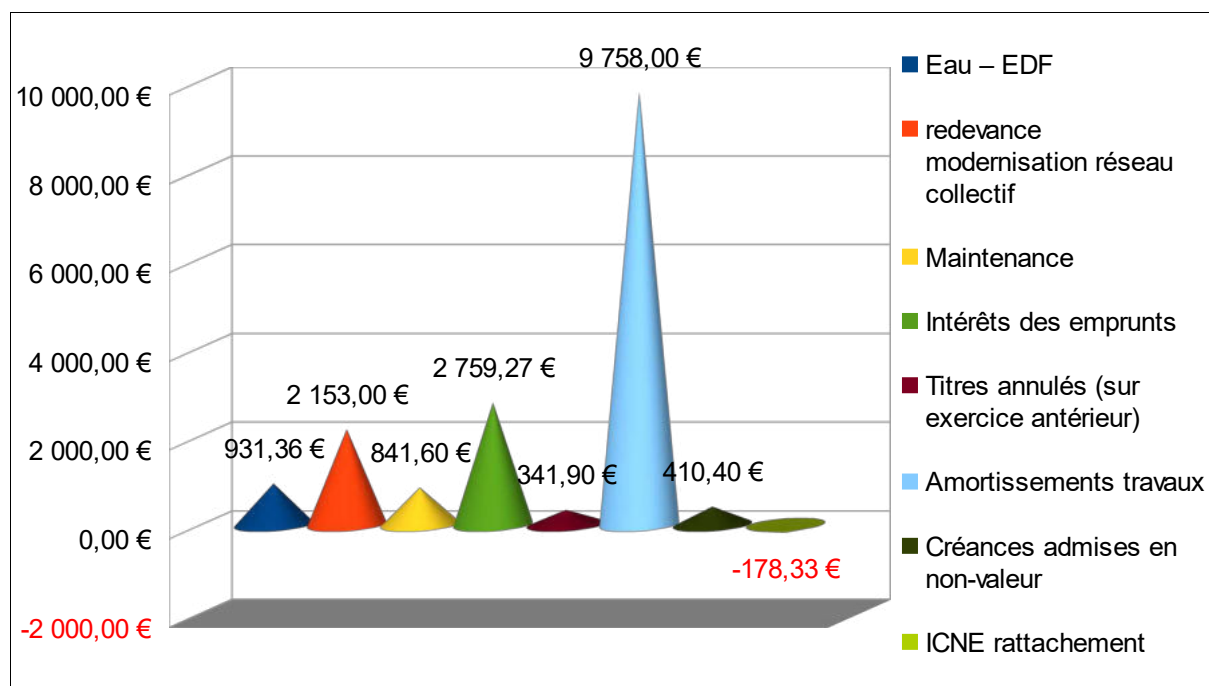


EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2017 : 53 842,58€

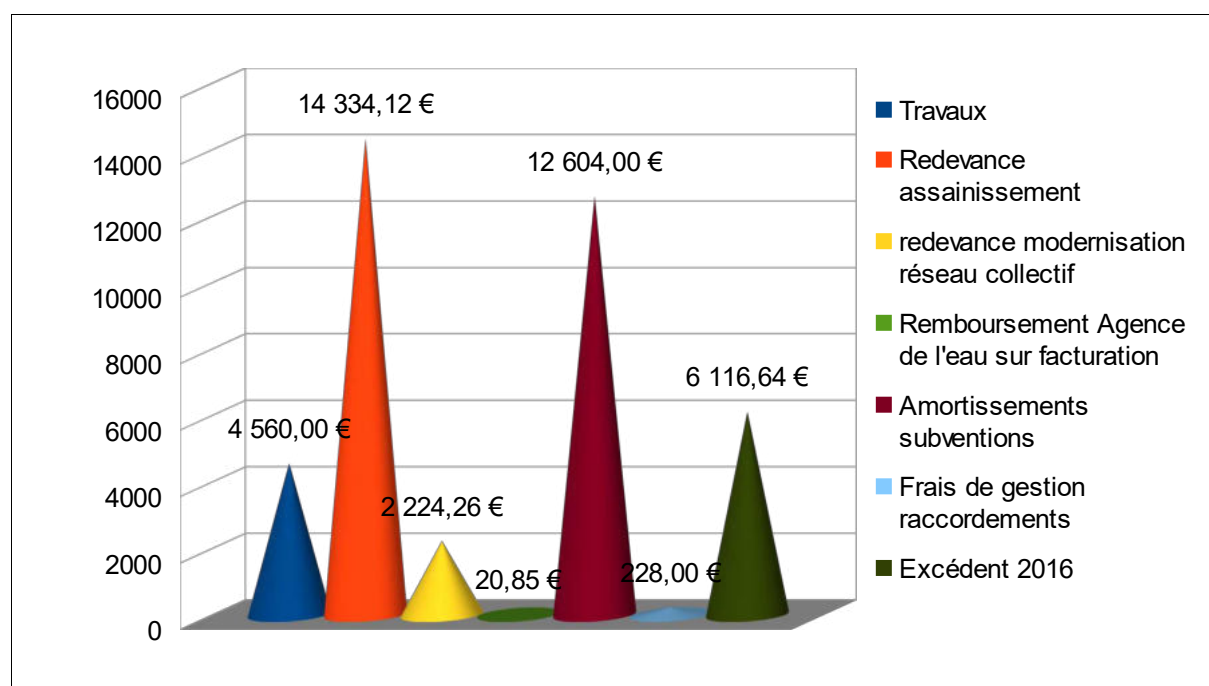
Compte administratif 2017

Budget assainissement – exploitation

Dépenses : 17 017,20 €



Recettes : 40 087,87 €

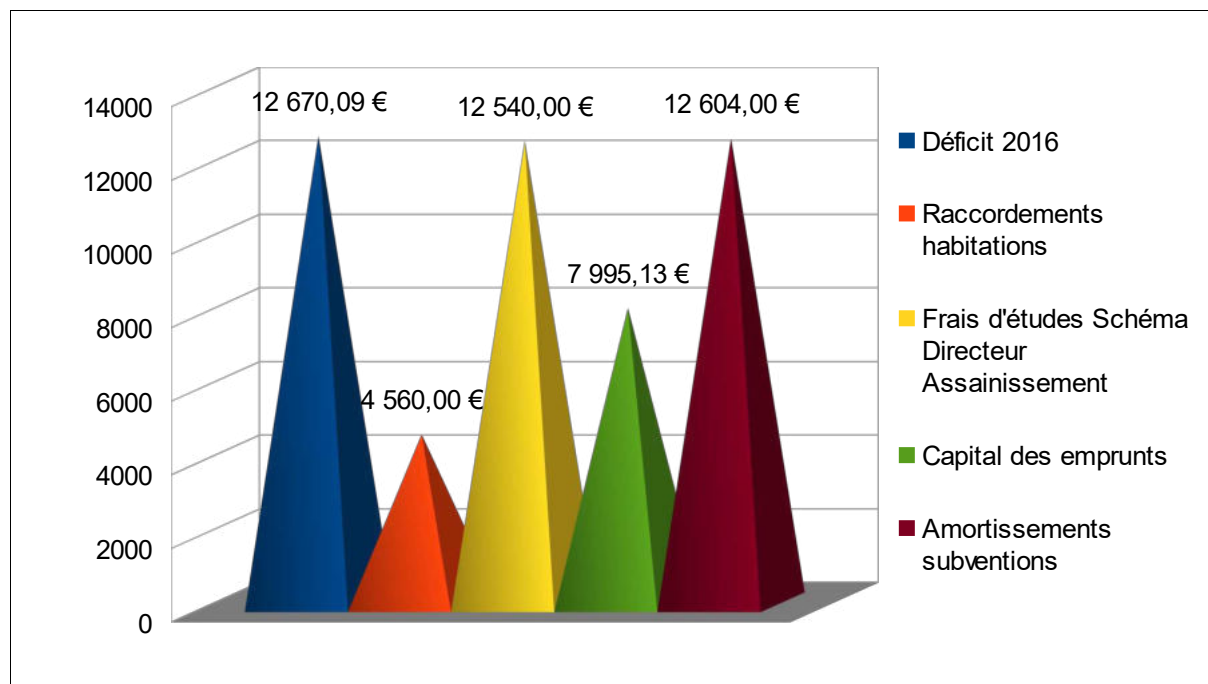


Excédent d'Exploitation 2017 : 23 070,67 €

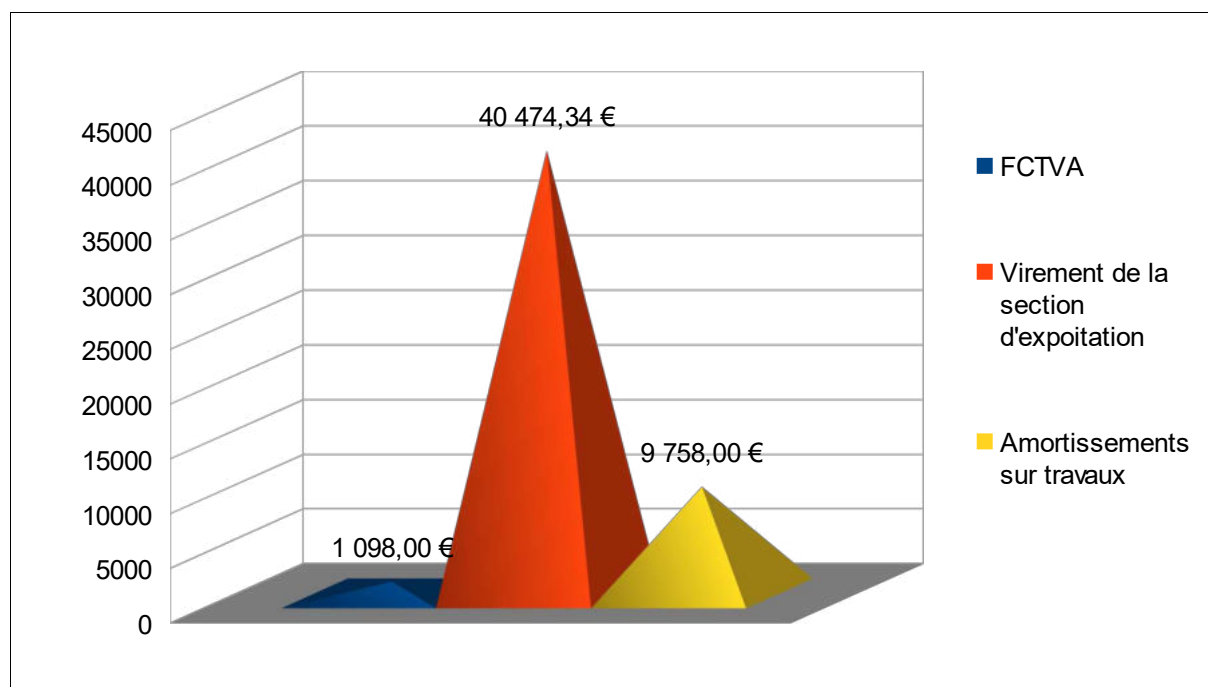
Compte administratif 2017

Budget assainissement – investissements

DEPENSES : 50 369,22 €



RECETTES : 51 330,34 €



EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2017 : 961,12 €



COLOR CELINE - Céline DESCHAMPS «814 Chemin des Trois Fontaines» Coiffure Mixte à Domicile

Anne-Marie CHEVALIER «1324 Rue de Vesvres» Pension pour chiens

SARL SAMOF «403 Chemin des carrières» Exploitation de carrières

SARL QUATAM – Frédéric MERMOZ «404 Chemin des Buissons» Entretien et conseil matériel informatique

LA MIELLERIE DU PAYS CHAROLAIS «2175 Route de Digoïn» Miel, confiture, pain d'épices...

ELEVAGE DU DOMAINE DU ROI RICHARD - Jean-Paul PAYS «4285 Route de Charolles» Elevage de Bouviers Bernois – Pension

Gilles DESGRANGES «1029 Rue des Chaumes de Bord» Entreprise de battage, travaux agricoles et divers

AGM Peinture - Yves DAVIOT «3465 Route de Digoïn» Plâtrerie-Peinture

Bruno FRAGNY TAXI «163 Chemin des Bruyères» Transport malades assis, tous déplacements, toutes distances

Daniel PELLEARD «1312 Rue du stade» Tous travaux de terrassement, vente bois : chauffage, pieux acacia

LES MINIS SABOTS – Géraldine MOREIRA «2015 Rue du stade» Location de poneys

MATHIEU-CHEVALIER (GAEC) «1821 Route de Charolles» Fromages de chèvre CHAROLAIS AOC fermiers au lait cru et entier

FERME DE BELLEVUE – Colette & Michel COGNARD «1533 Chemin de Champeaux» Volailles fermières, fromages de chèvre

LA CHAROLLAISE DE L'HEURTIÈRE- GAEC BLONDEAU «316 Chemin de L'Heuretière» Vente direct à la ferme bœuf

COIFFURE EVELYNE – Evelyne BERNARD «4688 Route de Paray» Coiffure Mixte à Domicile

Arthur LICHET «23 Chemin des Gonnots» Plomberie, chauffage sanitaire

LE SAINT MARTIN «14 Route de Gueugnon» Bar restaurant

H.T.M Pascal COTINET «243 Rue du stade» Multi Services

COG ENER - Marc COHARD « 548 Chemin des Trois Fontaines» Ingénierie, études techniques

Nouvelle activité

Passation d'entreprise

EURL Bastien DESBROSSES «324 Route de Gueugnon» Chauffage-Plomberie-Sanitaire-Dépannage et entretien chaudières

Associations

et leurs président(e)s

ABAEL : Mme Valérie FAYOL, « 2114 Rue de Chevagny » 03 85 88 87 70

AMICALE DES ANCIENS CYCLISTES : M. Michel BOUTON, « 127 Chemin de la Maladière »
03 85 70 42 61

A.S.S.V.B. : M. Martial BILLAUD, « 53 Rue des Varennes Neuzy 71160 Digoïn »
06 47 94 50 82

CANTINE SCOLAIRE : M. Olivier BERNARD, « 16 Rue de La Chassagne » 03 85 88 89 53

CLUB «CHENE DU LOUP» : M. André MEHU, « 850 Rue du Stade » 03 85 70 41 47

COLIS DES AINES : Mme Gisèle BILLAUD, « 2136 Rue de Chevagny » 03 85 81 43 78

COMITE DES FETES : M. Olivier PELLENDARD, « 1059 Chemin des trois Fontaines »
03 85 70 47 41

CONSCRITS CLASSE 2021 : M. Antonin DESCHAMPS, « 847 Rue des Prouzes »
03 85 70 46 11

F.N.A.C.A. : M. Marcel PROST, « 48 Rue de la Crépière 71600 Paray le Monial »
03 85 81 39 71

HISTOIRE ET PATRIMOINE : M. Gérard BERNIGAUD, « 500 Route de Gueugnon »
03 85 70 43 07

INTERSOCIETES : M. Fabrice CARRE, « 478 Route de Paray » 03 85 70 41 22

LE SOURIRE DE LOUIS : Mme Liliane CHARVET, « 71420 Oudry » 06 31 38 28 66

LES AFFRANCHIS D'ORPHEE : Mme Claudie BARBIER, «13 Chemin des Carrières »
03 85 84 69 14

SECOURISTES : M. Daniel PELLENDARD, « 1312 Rue du stade » 03 85 70 42 54

SOCIETE DE PECHE : M. Bernard KUDLINSKI, « Chadzeau 71420 Oudry » 03 85 70 26 44

TRICARIA JACOBI (Théâtre) : M. Bastien DESBROSSES, « 2445 Rue de Chevagny »
06 48 98 90 01

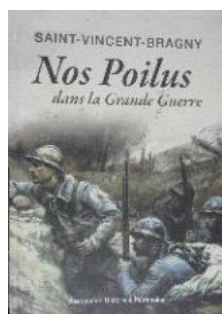
Histoire et Patrimoine

Le centenaire de la Grande Guerre



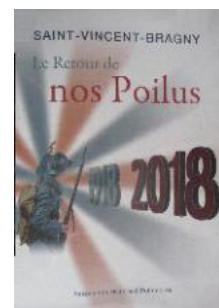
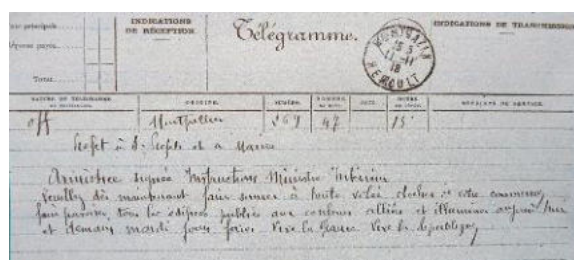
L'association Histoire et Patrimoine a été créée il y a environ quinze ans, elle a pour but la recherche sur l'histoire et le passé de la commune.

A l'approche du centenaire de la Grande Guerre de 1914-1918, l'association a voulu rendre hommage aux Poilus Bragnyvincentais.



Après une dizaine d'années d'un travail minutieux de collecte de documents auprès des familles ou des Archives Départementales et de déplacements sur les zones de conflits afin de retrouver les tombes des victimes, l'association a pu éditer deux ouvrages : « **Nos poilus dans la Grande Guerre** » en 2014 (consacré à 66 Poilus morts pour la France) et « **Le Retour de nos Poilus** » en 2018 (consacré à 80 Poilus revenus du conflit).

Pour célébrer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, lors des **Journées du Patrimoine**, l'association et son président Gérard Bernigaud, ont organisé une exposition à l'Espace Communal. Dans les vitrines, on pouvait voir des douilles, des briquets réalisés par des Poilus dans les tranchées, des médailles et des livrets militaires. Des photos et des affiches évoquaient les femmes à la guerre, l'alimentation ou bien les tranchées.



Le 11 Novembre, au monument aux morts de St Vincent, la cérémonie du souvenir avait un caractère particulièrement solennel. En présence des élus municipaux, des anciens combattants, des membres des associations locales, des enseignants, des enfants des écoles et de nombreux Bragnyvincentais, M. le Maire a lu le message de M. Macron, Président de la République. Puis, après la lecture des noms des 66 Poilus tombés pour la France, les enfants accompagnés par la fanfare l'Elan Palingeois, ont entonné une vibrante Marseillaise.



Saint Vincent

FRIZOT J.	1914
VITRAT J.	1914
GUINET N.	1914
MEUNIER J.	1914
BONNET A.	1914
FOURRIERE F.	1914
DEMEULE C.	1914
BERTIN C.	1914
THERY P.	1914
REY J.	1914
DUPUIS P.	1914
FRIZOT C.	1914
DALLAND A.	1914
LIEUDENOT P.	1914
DEMONT F.	1915
RENAUD J.M.	1915
BRIVET A.	1915
DESCHARNE L.	1915
ROUGEON C.S.	1915
FRONTIERE F.	1915
CARRÉ F.	1915
FRIZOT B.	1915
PELENARD V.	1915
GONNOT J.	1915

MAILLET C.	1915
BAUDIN J.	1915
LATRECHE J.	1915
LAUTISSIER C.M.	1915
MEHL J.M.	1915
LAUTISSIER F.	1915
DESCOURS J.M.	1915
ROUX DE BEZIEUX J.	1917
GUILLIEMET C.	1917
PERROT L.	1917
MEUNIER C.M.	1917
JACOB L.	1917
GODOT J.	1917
DESCHACHE J.A.	1917
ROBELLIN J.M.	1918
NUGUES J.M.	1918
BONNOT C.	1918
CHANUT J.M.	1918
GODOT G.	1918
DEVILLARD P.	1918
NUGUES B.	1918
BONNOT C.	1918
GODOT J.	1919
COTHENET B.	1920

1914	1916
RAMEAU FRANCIS	CHATELON JEAN-CLAUDE
PERRETTE CLAUDE	ROYET ANTOINE
COTHENET FRANÇOIS	BRIGAUD FRANÇOIS
TOUILLON LAZARE	LABAUNE JEAN
CHEZE MAXIME	
	1917
PELLENIARD CLAUDE	CHAPUIS JEAN-BAPTISTE
PERRETTE LOUIS	BARON JEAN
DESROSSE CLAUDE-COÛTS	
BILAUD JEAN	1918
SEURE ANTOINE	MENTEUR JEAN-MARIE
	1918
	COGNARD SIMON

Bragny



Les Poilus morts pour la France lors de la Grande Guerre

Le livre « **Le Retour de nos Poilus** » est en vente chez le président M. Bernigaud (03 85 70 43 07), à la mairie ainsi qu'aux espaces culturels de Leclerc Paray le Monial et de Montceau-lès-Mines.

Vie de la commune

Finale coupe du monde de football CROATIE - FRANCE

Tous les fans de football se sont retrouvés dimanche 15 juillet avec drapeaux et maquillage, Place de la Mairie pour suivre la finale de la coupe du monde de football (Croatie-France) sur écran géant mis en place par le comité des fêtes lors de la fête patronale. Ce fut un moment convivial de joie et de bonne humeur, la foule était à fond derrière l'équipe de France. Au coup de sifflet final (4 à 2 pour la France), c'était l'euphorie en applaudissant, criant et chantant : « On est les Champions... »



Comité des fêtes



Lors de l'inauguration de la Fête Patronale, un ancien membre de l'association a reçu **le trophée du grand bénévole** remis par le Président, **Olivier PELLENARD** en compagnie de **Jacky COMTE**, Maire et de **Régis REBICHON**, délégué départemental F.N.C.O.F de Saône et Loire.

Jeannot DUPONT avec près de 50 ans dans le milieu associatif, a cessé son activité au sein du comité des fêtes fin 2017.

Jeannot était bénévole au comité depuis 1975. Il a commencé par le ramassage des pigeons lors des ball-traps. Il a été au sein du bureau pendant 5 ans, de 1980 à 1985.

Après avoir fait partie pendant sept ans de l'A.S.V.B en tant que coentraîneur, Jeannot retrouve à nouveau le comité des fêtes en 1997. Grâce à son dynamisme, sa joie de vivre et ses idées innovantes, il a su diversifier les manifestations. C'est d'ailleurs lui qui a eu l'idée de troquer le poulet froid au menu de la fête patronale par les fameux escargots. Il a été aussi l'instigateur des jeux inter-villages qui ont eu lieu dans les années 2000 contre les autres Saint-Vincent de Saône-et-Loire. (Saint Vincent des Prés, Saint Vincent en Bresse et Saint Vincent-Bragny).

La participation active du comité des fêtes lors du carnaval de l'école émane aussi de Jeannot avec son idée de char décoré pour défiler aux côtés des enfants et de l'association des parents d'élèves. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été recrutés par ses soins dont Olivier PELLENARD, l'actuel président, Laudric DUPUIS, le trésorier, et deux autres membres actifs (Adrien PERROT et Frédéric MORIN).

Sa personnalité à part entière, son franc-parler, sa bonne humeur communicative et ses expressions bien à lui, ses incontournables « tu ne peux pas te tromper », lors des montages de tentes, ont fait de Jeannot la mascotte du comité des fêtes.



Départ en retraite



Martine DESSOLAIN a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée le 1er juillet 2018 après 31 ans d'activité au service de la municipalité.

Elle est devenue employée communale le 8 septembre 1987 en remplacement de Sylviane Marcelin à la surveillance des enfants à la cantine scolaire et à l'entretien des locaux.

Elle s'est ensuite orientée vers les fonctions d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

En fin de carrière ses missions ont donc essentiellement été recentrées sur la petite enfance.

Ainsi, le 19 décembre, à l'occasion du pot de fin d'année du personnel communal, Monsieur le Maire Jacky COMTE a retracé sa carrière en soulignant sa conscience professionnelle.

Martine a fêté son départ en présence de ses collègues, sa famille, ses amis et du conseil municipal qui lui ont souhaité une bonne retraite avec Jean-Marc et ses proches.

Cette petite cérémonie s'est terminée par la remise des cadeaux et le pot qui a suivi.

Ce fut aussi l'occasion de présenter Christine NEIVA qui remplace Martine depuis la rentrée de septembre pour l'année scolaire 2018/2019.

Nouveaux Habitants

Fanny REB et Morgan CORDIER, Nathan et Aaron, 800 rue de Vesvres

Charlène BUTAUD et Florent DESBROSSES, 16 Lotissement Le Praidogi

Mallory et Nicolas PELLENARD, Luce, 937 rue des Prouzes

Mailis NICOT et Romain PEREIRA, Lia, 613 rue du Stade

Cédric SECUNDINO, 22 rue des Prouzes

Alexandre PORNON, 800 rue des deux Eglises

Philippe DURAND, 73 rue de la Chassagne

Thomas DESGRANGES, 1462 rue de Chevagny



Tournée Tréteaux : théâtre professionnel de proximité



Pendant 16 ans, la Tournée Tréteaux a tourné sur les 8 communes de l'ex-territoire de la CCVal. Suite à la fusion, la Communauté de communes Le Grand Charolais a décidé pour la 17^{ème} édition d'étendre son principe à l'échelle de son nouveau territoire. Le spectacle « Sherlock Holmes, son dernier coup d'archet », de la « Compagnie des Ô », a été joué sur 10 communes du territoire et a rencontré un véritable succès puisqu'elle a rassemblé 420 spectateurs. Le spectacle a été proposé à Saint-Vincent-Bragny le jeudi 22 novembre à la Salle de la Canillotte et a été très apprécié par les spectateurs présents.

Les ateliers du bien vieillir

Plusieurs caisses de retraite se sont associées avec Santé Publique France pour proposer de participer à des ateliers de prévention aux seniors.

Ces ateliers, véritables moments d'échanges et de convivialité autour d'un intervenant expert, permettent d'acquérir les bons réflexes pour la santé, prendre confiance en soi et avoir une bonne hygiène de vie.

Plusieurs thématiques sont abordées : bien vieillir, équilibre et prévention des chutes, activité physique, mémoire, équilibre alimentaire.

Cette année 2 ateliers ont eu lieu :

- Le sommeil avec 15 participants
- Bon'us Tonus avec 20 participants.



Un nouvel atelier débutera le 4 mars « Force et forme au quotidien » s'inscrire auprès de Pascale DUPONT 06 87 70 51 82.



Gym

Chaque jeudi matin de 9h30 à 10h30 à la Salle des fêtes de la Canillotte des cours de Gym ont lieu sous l'égide de l'ASSVB.

70

ÉGLISE
de BRAGNY

ST VINCENT
-
BRAGNY

1089

5151

CHEMIN
de la CICOIRE

Groupe Scolaire Maurice Nugues

L'effectif à la rentrée scolaire 2018/2019 est de 117 élèves :
44 maternelles ; 11 CP ; 14 CE1 ; 18 CE2 ; 13 CM1 ; 17 CM2.

Suite à la baisse des effectifs, ils sont répartis en 5 classes (et non plus 6).

<i>Classes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Enseignants</i>
<i>TPS/PS/MS</i>	<i>22</i>	<i>Mme FURTIN</i>
<i>MS/GS</i>	<i>22</i>	<i>Mme CRIBIER</i>
<i>CP/ CE1</i>	<i>25</i>	<i>Mme CHEHAB/Mme BUTAUD</i>
<i>CE2/CM1</i>	<i>24</i>	<i>Mme RAMEAU (Mme GOUTAUDIER)</i>
<i>CM1/CM2</i>	<i>24</i>	<i>M. NOWAKOWSKA</i>

Un **exercice de sécurité** avec le bus a été réalisé le 25 mai avec l'intervention des pompiers de Paray-le-Monial, exercice au cours duquel un accident sur le trajet du ramassage scolaire a été simulé.

Les pompiers sont ensuite intervenus dans les classes afin de prodiguer des conseils aux élèves qui ont porté un grand intérêt à ces informations.



Info : Si vous avez des **jouets** (d'intérieur ou extérieur) dont vous voulez vous débarrasser, pour enfants de 3 à 6 ans, vous pouvez les déposer en mairie. Ils seront utilisés par les enfants qui fréquentent la **garderie** périscolaire.

40 ans du groupe scolaire

Le grand évènement de l'année a eu lieu le 24 juin lors de la fête des écoles au cours de laquelle ont été célébrés les 40 ans du groupe scolaire tel qu'il est actuellement.

Cette fête n'est pas passée inaperçue avec la venue de la chaîne télé régionale (FR3).

Anciens élèves, enseignants, personnels de l'école...Il y a eu près de 500 participants à ce grand rassemblement. Entre photos souvenirs, retrouvailles, nouveau logo, surprise concoctée par les anciens élèves, fête des écoles et kermesse, la journée a été joyeuse et pleine d'émotion, d'autant plus que le soleil était de la partie.

C'est en chantant « Sacré Charlemagne » que les élèves ont accueilli les invités.





En amont de cette fête, chaque classe a travaillé sur un projet de logo qui a été choisi, puis dévoilé le jour J pour être ensuite installé à l'entrée de l'école.

Cliché pris par un drone sur lequel on peut voir les anciens élèves au centre de la ronde formée par les élèves actuels.



Cette journée a été l'occasion de rendre hommage aux enseignants ainsi qu'à l'ensemble du personnel qui ont fait vivre l'école pendant ces quarante années.

Les anciens élèves sont montés sur scène pour un spectacle surprise.



Un vin d'honneur a été offert par la Cantine, l'ABAEL et la Coopérative scolaire pour clôturer cette matinée. La journée s'est poursuivie par le repas de midi, la traditionnelle fête des écoles, la kermesse et le repas du soir avec une bonne affluence.

Cette fête a été propice pour se remémorer de nombreux souvenirs et faire revivre de nombreuses anecdotes, notamment en contemplant l'exposition qui regroupait les photos de toutes les classes depuis 1977.

Une autre manifestation avait été organisée à l'école le 15 décembre 2017 en fin de journée au cours de laquelle les enfants ont joué des scénettes et effectué des lancers de lampions.

Les parents d'élèves avaient participé à cette manifestation avec une dégustation de soupes.

L'ABAEL avait par ailleurs organisé un petit marché de Noël.

Travaux

Rénovation de la salle de la Canillotte



Avant



Pendant



Après

Travaux réalisés entre le 8 janvier et le 15 mars 2018

Maçonnerie VRD : « ENTREPRISE GEORGES BOUHET » : **23 221.95 € HT**

Révision forget zinguerie : « ETS COMTE SAS » : **7 186.10 € HT**

Plâtrerie, peinture, sol mince : « SARL LAPANDRY » : **21 618.84 € HT**

Menuiserie bois métallerie : « FUYET PÈRE & FILS » : **38 696.17 € HT**

Carrelage, faïences : « AM CARRELAGES FAIENCES » : **3 807.72 € HT**

Electricité : « CD'ELEC » : **11 942.42 € HT**

Plomberie : « SAT MARCHAND » : **598.50 € HT**

Honoraires : « A2 ARCHITECTES » : **11 118.00 € HT**

Coordination SPS : « SOCOTEC » : **1 333.80 € HT**

Contrôle technique : « SOCOTEC » : **2 394.00 € HT**

Copies et dossier d'appel d'offre : « FAYET » : **96.00 € HT**

Annonce légale : « JSL » : **779.87 € HT**

Montant total des travaux réalisés : 122 793.37 € HT

Aménagement des allées du cimetière de Bragny

Travaux réalisés par **les agents communaux**. Location de matériel et achat matériaux : **858.32 € TTC**

Réfection salle de bain logement mairie

Travaux réalisés par l'entreprise « **SAT MARCHAND** » : **5 475.80 € HT**

Réfection cours et réseaux d'eau logement Bragny

Travaux réalisés par l'entreprise « **GEORGES BOUHET** » : **9 282.48 € HT**

Mise en sécurité du bourg de Bragny + assainissement

1^{ère} tranche réalisation fin 2018 : pose de bordures de trottoirs, assainissement sur la départementale 25 qui passe devant le restaurant le St Martin (pose des tabourets pour le raccordement des eaux pluviales des riverains).



2^{ème} tranche prévue début 2019 : pose de plateau traversant pour ralentir la circulation à proximité du restaurant, rénovation du déversoir d'orages et places de parking le long de la route et du cimetière de Bragny.

Bureau d'études : « **Adage** » : **2 368 € TTC** pour l'assainissement et **10 740 € TTC** pour la voirie.

Travaux « **COLAS** » : **23 682 € TTC** pour l'assainissement et **139 274 € TTC** pour la voirie.

Subventions :

Enveloppe parlementaire du sénateur Jérôme Durain : 5 000 €

Amendes de Police de 2014 : 9 123 €

Amendes de Police de 2015 : 5 984 €

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR 2016) : 9 678 €

Appel à projet du Conseil Départemental : 7 500 €

Soit un montant total de subvention de 37 285 €

Mise en sécurité du groupe scolaire

Clôture et portail motorisé

Entreprise « **DESMOULES** » : **15 235.20 € HT**

Alimentation portail et vidéo

Entreprise « **BASSET PARISOT** » : **4 504.20 € HT**

Total : **19 739.40 € HT**

Subvention « DETR » : 4 967 €

Aménagement du monument aux morts à St Vincent



Travaux réalisés par
les agents communaux

Coût matériel et plantations :
482.46 € HT



Matériel

Ecole

Achat d'une machine à laver : *Paray Ménager* : **399.99 € HT**
Achat d'un aspirateur : *D Hygi Pro* : **167.40 € HT**
Achat d'une trottinette et trois draisiennes : *Décathlon* : **210.00 € HT**
Achat d'un pupitre mural : *Manutan collectivités* : **280.03 € HT**

Mairie

Achat d'un écran ordinateur mairie : *ITD System* : **119.00 € HT**

Signalétique

Achat de panneaux des rues et plaques avec numéros habitations : *Signaux Girod* : **9 931.36 € HT**

Salle de la Canillotte

Achat de batterie défibrillateur : *Sano et Pharm France* : **397.80 € HT**
Achat extincteur : *Groupama Sparsa* : **175.44 € HT**
Achat extincteur et plan d'évacuation : *Groupama Sparsa* : **360.00 € HT**

Divers

Alimentation électrique de la cave de l'espace communal : *LR Electricité* ; **586.22 € HT**

Voirie

Réalisation budget intercommunal : 47 878.02 € TTC

Réparations + enduit mono couche des :

- VC n°1 Rue du Saugy
- VC n°2 : Route de Palinges
- VC n°11 Chemin des Trois Fontaines
- VC n°16: Rue de la Gaubarde
- VC n°17 : Rue des Coupes

Espace Détente

Un espace détente a été aménagé au bourg, près de la Mairie. D'une superficie d'environ 1200 m², il est composé d'un terrain communal de 470 m² et du jardin (765 m²) de l'ex-propriété de M. Emorine acquise par la commune fin octobre 2017.



En avril, les travaux ont débuté par la démolition des bâtiments situés en face. La commune les avaient achetés à M. Carré et à M. Emorine (fin 2017).

Les gravats récupérés ont servi au remblaiement du terrain.



Cet espace, conçu pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, se compose d'un jeu de boules et d'un emplacement pour une table de pique-nique. Pour apporter de l'ombre, plusieurs arbres ont été plantés : acer, érables, ginkgo (arbre aux quarante écus), muriers, saule pleureur et tulipier. Des jeux pour enfants et quelques bancs seront mis en place au printemps 2019.

Travaux réalisés par l'entreprise :
BERNIGAUD TP: 25 715 € TTC

Une subvention de 7 586 € a été attribuée par le Conseil Départemental.



Communauté de communes Le Grand Charolais

Siège social : 32 rue Desrichard – 71600 PARAY LE MONIAL – Tél : 09 71 16 95 95

Email : communication@legrandcharolais.fr

Site internet

Depuis le mois de juin dernier, le nouveau site de la communauté de communes Le Grand Charolais est en ligne. Retrouvez toutes les informations sur www.legrandcharolais.fr et prochainement sur Facebook.

Transport A la Demande

Avant la fusion, chacune des 3 anciennes communautés de communes disposait de son service de Transport À la Demande, mais organisé différemment.

Par souci d'équité, Le Grand Charolais a mis en place un nouveau règlement, entré en vigueur le 3 avril 2018. Désormais, plus besoin d'acheter un ticket pour chaque trajet : l'utilisateur, qui doit désormais être âgé de 70 ans minimum et vivre sur le Grand Charolais, dispose d'une carte à faire valider à chaque montée et descente de taxi.

Le TAD fonctionne sur 4 demi-journées (sauf jours fériés) : les mardis, mercredis et vendredis matins (7h-13h) et les jeudis après-midis (13h-19h), et les tarifs varient entre 2 et 10 € selon le nombre de kilomètres parcourus.

Renseignements auprès du CIAS de Paray-le-Monial - 03 85 81 94 52 - cias.paray@legrandcharolais.fr

Chèques-cadeaux « Les vitrines du Charolais » : un nouvel outil pour faire vivre les cœurs de ville

Les Unions Commerciales Industrielles et Artisanales de Charolles, Digoin et Paray-le-Monial s'associent à la Communauté de communes Le Grand Charolais pour lancer des chèques-cadeaux : « Les Vitrines du Grand Charolais ».

Les chèques sont destinés aux entreprises, qui pourraient par exemple les offrir comme cadeaux de fin d'année à leurs employés, aux associations, qui sont à la recherche de lots pour des concours, ou encore aux particuliers. Ils peuvent être utilisés dans tous les commerces du territoire partenaires de l'opération (sauf grandes surfaces alimentaires), et leur montant est au choix. Les dates de validité des chèques sont d'un an maximum.

Renseignement sur : www.lesvitrinesdugrandcharolais.com



Ouverture de l'accueil de loisirs à Paray le Monial

Initié par la CC de Paray-le-Monial en 2016, avec un coût de 1 177 000 € HT (subventionné à 59 % : DETR, FEADER, CAF, Réserve parlementaire, Conseil Régional Bourgogne Franche Comté, Conseil départemental 71), les travaux ont duré près d'1 an.

Après la démolition et le désamiantage, la réhabilitation du bâtiment se termine et l'ouverture de l'équipement est prévue début 2019, avec des portes ouvertes en février et une ouverture aux enfants pour

les vacances de printemps.

D'une capacité d'accueil de 90 enfants par jour, il est équipé de 2 salles d'animation, d'un vaste espace extérieur, de deux cuisines (dont une pédagogique), d'un espace repas, d'une salle de repos, d'un hall d'accueil et d'un bureau pour le directeur.



Ouverture des déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Digoin	9h30-12h 15h-18h	9h30-12h 15h-18h	9h30-12h 15h-18h		9h30-12h 15h-18h	9h30-12h 15h-18h	9h30-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h		14h-17h	14h-17h	9h30-12h
Vendenesse-lès-Charolles	9h-12h		14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-12h 13h30-18h	
Palinges	13h30-18h		13h30-18h		8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h	
Saint-Bonnet-de-Joux	14h-17h		14h-17h	9h-12h		9h-12h 13h30-15h30	
Paray-le-Monial	8h30-12h 14h30-18h		8h30-12h 14h30-18h	8h30-12h 14h30-18h	8h30-12h 14h30-18h	8h30-12h 14h30-18h	
	13h30-17h		13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	9h-12h



Horaires d'été
(d'avril à octobre)



Horaires d'hiver
(de novembre à mars)



Fermé



Inauguration Pôle Déchets - DIGOIN

Après 9 mois de travaux, le nouveau pôle déchets a ouvert ses portes le 2 mai dernier. Situé sur la zone Ligerval à Digoin, il est ouvert tous les jours sauf le jeudi. Quai de transfert, plateforme de stockage et broyage des déchets verts, amiante, gravats, cartons, bois, emballages... ce sont 16 types de déchets différents qui sont acceptés.



Du gros œuvre aux espaces verts, une quinzaine d'entreprises a participé à la réalisation des travaux de ce pôle déchets, installation classée pour la protection de l'environnement ICPE.

Subventionné à hauteur de 42 % (Etat, Ademe, Conseil Départemental de Saône-et-Loire et le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté), le coût final du projet est de 1 149 970 € HT. L'équipement est géré par la société COVED qui assurera la gestion des 5 déchetteries du territoire d'ici le 1^{er} janvier 2019.



Facturation des ordures ménagères

Choix de la Redevances des Ordures Ménagères

Différents modes de financement du service des ordures ménagères sont actuellement utilisés sur la Communauté de Communes Le Grand Charolais : la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) pour l'ex CCVAL, le Rousset-Marizy et une partie de l'ex CC du Charolais, et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'ex CC de Paray-le-Monial et l'autre partie de l'ex CC du Charolais.

Le délai d'harmonisation du mode de financement de 5 ans est arrivé à son terme pour Le Grand Charolais au 1^{er} janvier 2019 suite à une succession d'opérations de fusion.

Une étude a été réalisée pour déterminer le meilleur choix de financement. La REOM, basée sur le principe pollueur/payeur est calculée par rapport au volume du bac et/ou du nombre de personnes dans le foyer. La TEOM est calculée par rapport à la valeur locative du logement.

Après plusieurs réunions de travail, à l'issue du vote à bulletin secret, lors du conseil communautaire du 27 septembre dernier les délégués communautaires ont porté leur choix sur la REOM. En l'attente de sa mise en place pour l'ensemble des usagers au 1^{er} janvier 2020, les tarifs d'enlèvement des ordures ménagères de l'année 2018 seront reconduits pour 2019 pour l'ensemble des secteurs concernés sur la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

C'MOBIL plateforme mobilité du Charolais Brionnais

Dans le cadre du projet territorial des solidarités du département de Saône et Loire, la mobilité est une fois de plus ressortie comme problématique transversale pour les habitants du Charolais Brionnais, faute de réseau de transport en commun suffisant et adapté.

Un **réseau de transport solidaire** a été mis en place pour répondre à des besoins de déplacement ponctuel

Cette action à caractère social permet à des personnes, quel que soit leur âge, qui rencontrent des difficultés de mobilité, de se déplacer pour les nécessités de la vie courante (convocations Pôle Emploi ou Assistante sociale, entretien d'embauche ou d'entrée en formation, rendez-vous administratifs ou médicaux, courses, visite à un proche ...)

Cette information est délivrée par le biais d'une plateforme téléphonique accessible à tous :

C'MOBIL

Tél : 07 60 90 12 59 (9h – 17h du lundi au vendredi)

47, Rue de la Convention 71130 GUEUGNON

Ce réseau, porté par la plateforme mobilité C'Mobil, est assuré par des bénévoles.

Ces chauffeurs mettent leur temps au service des autres mais les frais qu'ils engagent sont pris en charge par les usagers du service, sur un barème kilométrique.

A ce jour, nous avons une vingtaine de bénévoles, merci à eux pour le service qu'ils rendent aux gens.

Mais, pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, nous avons besoin de consolider notre réseau de chauffeurs bénévoles. Ce bénévolat ne nécessite pas un engagement permanent : chaque personne choisit le temps qu'elle souhaite y consacrer, même une demi-journée par mois peut rendre service à des personnes privées de mobilité.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la plateforme mobilité C'Mobil par le biais de l'adresse mail christele.ligier@milobfc.fr ou en contactant Christèle Ligier au 07.60.90.12.59.

Pour information, la plateforme mobilité offre aussi la possibilité de louer des voitures et des scooters à prix réduits dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle.

C'Mobil est financé par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, le Fonds Social Européen, le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.



Ce projet est co-financé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel nation "Emploi et Inclusion" 2014-2020

Salle Polyvalente – Tarifs au 1er janvier 2019

Associations

	COMMUNE			HORS COMMUNE		
MANIFESTATIONS	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles
Bals, dîners dansants		285.00	337.50		475.00	552.50
Thés dansants	117.50	210.00	287.50	162.50	270.00	402.50
Concours de cartes, Lotos, Représentations théâtre Kermesses	82.50	145.00	212.50	122.50	230.00	337.50
Repas privés	97.50	170.00	247.50	147.50	255.00	387.50
Arbres de Noël	72.50	135.00	187.50	102.50	155.00	207.50
Assemblées Générales Réunions diverses, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	102.50	155.00	207.50
Chaque Association a droit à une gratuité par an						

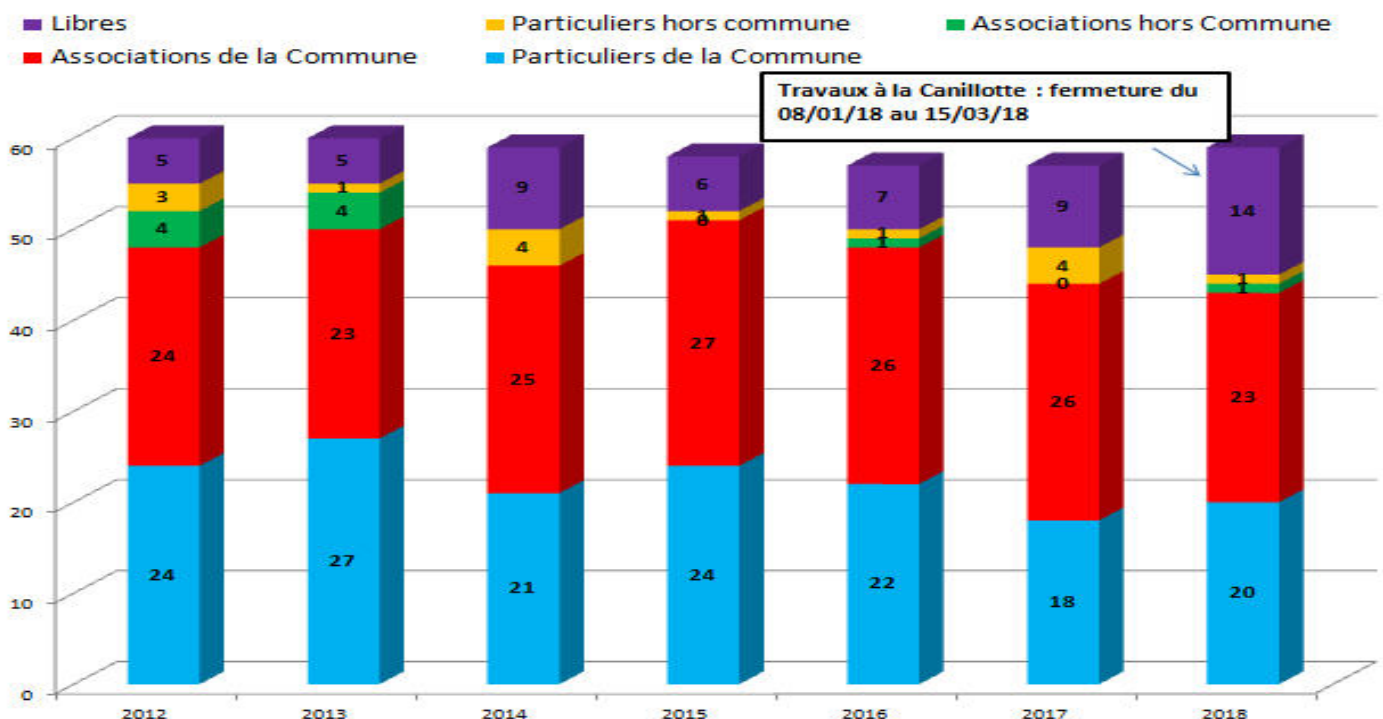
Particuliers – Classes

	COMMUNE			HORS COMMUNE		
MANIFESTATIONS	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles
Repas 2 jours	142.50	245.00	337.50	202.50	335.00	427.50
Repas 1 jour	97.50	170.00	247.50	147.50	245.00	307.50
Mariage	142.50	245.00	337.50	202.50	335.00	427.50
Vin d'honneur – Porte ouverte-Exposition	68.50	100.00	122.50	102.50	155.00	207.50
Banquet des Classes	Gratuit (sauf frais de fonctionnement)					
Conscrits (18 ans)						
Bal	Gratuit (sauf frais de fonctionnement)					
Banquet	97.50	170.00	247.50			

* **Frais de fonctionnement** : basés sur la consommation électrique à 0.23 € l'unité.

* **Arrhes** : Une somme de **25 % du montant de la location** sera versée au moment de la réservation.
Dans l'hypothèse d'une annulation, cette somme ne sera remboursée qu'en cas de force majeure.

Occupation de la salle week-ends et jours fériés





Calendrier des Manifestations

2019

Vendredi 4	Vœux du Maire	Conseil Municipal
Vendredi 18	Assemblée Générale	Inter Sociétés
Dimanche 27	Concours Manille	ASSVB



Vendredi 1	Assemblée Générale	Comité des Fêtes
------------	--------------------	------------------

Vendredi 1	Concours Belote	FNACA
Dimanche 10	Loto	Sourire de Louis
Mardi 19	Commémoration	Anciens Combattants d'Algérie
Samedi 23	Théâtre	Tricaria Jacobi
Dimanche 24	Théâtre	Tricaria Jacobi
Samedi 30	Théâtre	Tricaria Jacobi



Samedi 6	Carnaval Folie's	ABAEL
Vendredi 12	Concours Manille	Club Chêne du Loup
Samedi 27	Boum	Conscrits 2021

Dimanche 5	Vide Grenier	Cantine
Mercredi 8	Commémoration 39-45	Anciens Combattants
Samedi 11	Claguibazic	ASSVB
Jeudi 30	Première Communion	Paroisse



Samedi 8	Tournoi Seniors	ASSVB
Dimanche 9	Profession de Foi	Paroisse
Dimanche 16	Intervillages	Comité des Fêtes
Vendredi 21	Concours Manille	FNACA
Dimanche 23	Fête des Ecoles	ABAEL + Cantine
Vendredi 28	Gala Danse	ASSVB
Samedi 29	Gala Danse	ASSVB
Samedi 29	Raid	Communauté de Communes



Calendrier des Manifestations

2019



<i>Vendredi 5</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>A S S V B</i>
<i>Dimanche 14</i>	<i>Méchoui</i>	<i>FNACA</i>
<i>Mercredi 17</i>	<i>Méchoui</i>	<i>Chêne du Loup</i>
<i>Dimanche 21</i>	<i>Fête Patronale</i>	<i>Comité des Fêtes</i>

<i>Samedi 3</i>	<i>Ball- Trap</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Dimanche 4</i>	<i>Ball- Trap</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Dimanche 18</i>	<i>Marche Populaire</i>	<i>Intersociétés</i>
<i>Dimanche 25</i>	<i>Banquet</i>	<i>Conscrits 2021</i>



<i>Dimanche 8</i>	<i>Loto</i>	<i>Club Chêne du Loup</i>
<i>Jeudi 19</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>FNACA</i>

<i>Vendredi 4</i>	<i>Calendrier 2020</i>	<i>Intersociétés</i>
<i>Dimanche 6</i>	<i>Banquet</i>	<i>Classes en 09</i>
<i>Samedi 12</i>	<i>Soirée Privée</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Dimanche 20</i>	<i>Loto</i>	<i>Cantine</i>
<i>Samedi 26</i>	<i>Soirée Dansante</i>	<i>ASSVB</i>



<i>Lundi 11</i>	<i>Commémoration 14-18</i>	<i>Anciens Combattants</i>
<i>Vendredi 15</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Histoire et Patrimoine</i>
<i>Dimanche 17</i>	<i>Vente boudin et tripes</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Samedi 30</i>	<i>Repas des Aînés</i>	<i>Colis des Aînés, Comité des fêtes, CCAS</i>

<i>Vendredi 6</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Le Sourire de Louis</i>
<i>Samedi 7</i>	<i>Vente sapins</i>	<i>ABAEL</i>
<i>Samedi 7</i>	<i>Loto</i>	<i>ASSVB</i>
<i>Vendredi 20</i>	<i>Arbre de Noël</i>	<i>ABAEL + Cantine</i>



Informations

Elections Européennes



ELECTIONS EUROPEENNES

Elles se dérouleront du 23 au 26 mai 2019 dans les pays de l'Union Européennes, pour la France

Date à retenir :

DIMANCHE 26 MAI 2019



PACS

• QUI PEUT CONCLURE UN PACS ?

Les futurs partenaires doivent respecter toutes les conditions suivantes :

- être majeur (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- avoir la capacité juridique (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- ne pas être déjà marié ni pacsé,
- ne pas avoir de lien familial direct avec l'autre partenaire.

• OÙ ET COMMENT FAIRE LA DÉMARCHE ?

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

• EN MAIRIE

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

- **POUR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**, Vous pouvez vous reporter à la rubrique « Vos démarches » sur le site de la commune : <http://www.saint-vincent-bragny.fr>

CROIX ROUGE

La Croix Rouge a commencé il y a environ deux ans à visiter des personnes seules sur l'ensemble de l'ancien canton de Palinges, dans un premier temps en partenariat avec les Petits Frères des Pauvres et depuis quelques mois la Croix Rouge continue seule.

Actuellement deux membres de la Croix Rouge visitent à tour de rôle trois personnes sur la commune de Saint Vincent Bragny. D'autres visites peuvent être mises en place, les personnes intéressées ou leur famille peuvent contacter le secrétariat de mairie.

De nouveaux visiteurs ou visiteuses sont également les bienvenus, la Croix Rouge les encadrera et les guidera lors de leurs premières visites.

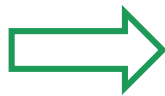
ASSOCIATION ADMR DE SAINT YAN.
Place du 31 août 1944. 71600 Saint Yan

Nous contacter : 03.85.70.92.07 ou info.st-yan@fed71.admr.org

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.



- Garde d'enfant,
- Aide aux familles,
- Aide aux personnes âgées,
- Aide aux handicapés,
- Aide tout public.



- Aide à la personne
- Accompagnement
 - Repas
 - Ménage
- Entretien du linge

Les aides et les déductions fiscales :

Selon les besoins, vous pouvez obtenir des aides durables ou ponctuelles auprès de divers financeurs (APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE ...)

En l'absence de financements extérieurs, nos interventions sont possibles
le coût est entièrement à votre charge.

La dépense à votre charge ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt.

Les bénévoles de l'ADMR et les salariés administratifs vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de nos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Correspondant ADMR sur votre commune : Mme BERGER

Téléassistance:

Pour plus de sécurité.

En cas de problèmes (chute, malaise, ...) , une simple pression sur le bracelet ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute.

L'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge).

La technologie évolue et de nouveaux services peuvent vous être proposés.

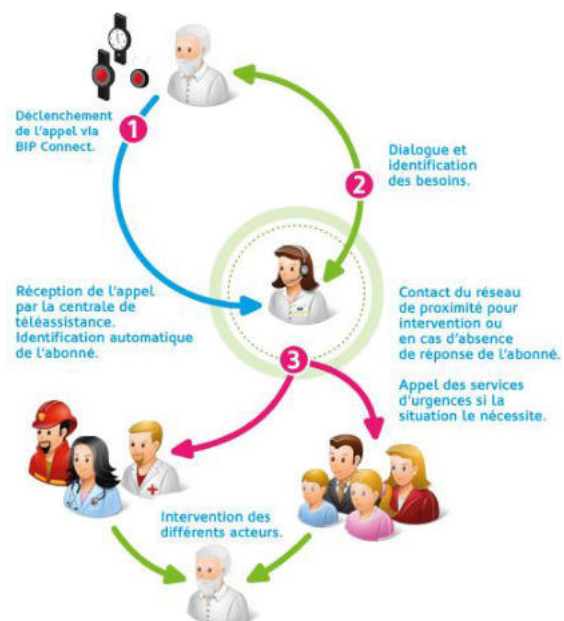
*Devenez
bénévole*

Pour soutenir son activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe d'animation, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires et de pilotage de l'Association.

Bénévole à l'ADMR pourquoi pas vous?

(au rythme qui vous convient)

n'hésitez pas à contacter l'Association ou l'un des bénévoles actuels.



Groupe scolaire Maurice Nugues



40 ANS